Language Awareness for ESL Teachers LIN1130

Automne 2024 Lundi, de 18h00 à 21h00 A-2830

Professeur: William Johnston

Local: A-3585

Courriel: To be announced

Disponibilités: To be announced

1 Description du cours selon l'annuaire

The aim of this course is to increase students' awareness of the phenomena of language and language use, particularly, but not exclusively, those relevant to educational contexts. Students will also examine techniques that can be used to increase language awareness in second language learners of different ages, levels and linguistic backgrounds. The course will touch on the following linguistic subfields: morphology and syntax, phonetics, semantics, pragmatics, sociolinguistics, psycholinguistics.

2 Objectifs

Develop greater metalinguistic awareness across a variety of linguistic disciplines. Create strategies for developing metalinguistic awareness in learners of various ages.

3 Matériel requis

Course materials, including lessons, reading and activities, are available in Moodle (this is also where assignments will be submitted). Access to a computer and the internet is required.

Suggested textbook *Language Files: Materials for an Introduction to Language and Linguistics.* Twelfth edition (2016) or thirteenth edition (2022). Columbus: The Ohio State University Press.

4 Modalités d'évaluation

Quizzes You will take one quiz per field of linguistics (7 total). The quiz will be given on Moodle and must be completed before the following week. Each quiz is worth 5% of your final grade.

Forums In weeks with no quiz assigned, you are required to find news items that are pertinent to language awareness and submit them to the appropriate forum (5 total). Each forum is worth 2% of your final grade. A short written summary of the item (in your own words) and the link to or document or image of the item must be submitted to the Moodle site before the following class. Examples of news items: a newspaper article about language policy in Montreal, an online article about a new English word or phrase, etc. Your choices should be in English. Each article should focus on a different issue and each should be extracted from a different source. Some of these items will be discussed in class, so you should always be ready to make an informal oral presentation of your choice.

Final exam An online, open-book comprehensive exam of the concepts dealt with throughout the session.

Teaching project/Final presentation You will present your group project dealing with the articulation of different linguistic concepts and the practice of teaching ESL.

Evaluation

Evaluation	Weight
Quizzes (6 x 5%)	30%
Forums (4 x 2.5%)	10%
Final presentation	35%
Final exam	25%

Grading scheme

Grading Scheme							
A+	100-95	B+	84-82	C+	74-72	D+	64-62
A	94-90	В	81-78	C	71-68	D	61-60
A-	89-85	B-	77–75	C-	67-65	E	59-0

5 Politiques importants

Missed evaluations Any missed evaluations must be justified. If no justification is provided, the student will receive a grade of zero for the evaluation in question.

Grade issues I will only regrade work within one week of turning it back. If you believe there is an error in how your assignment was graded, please let me know right away.

Submission requirements Assignments submitted online to the Moodle site must be in .doc or .pdf format. No other formats will be accepted, and files submitted in other formats will be considered late

until they are submitted in a correct format. I reserve the right not to accept late assignments of any kind, but I will try to accommodate documented emergencies.

Communication I will make every attempt to respond to your email messages within two business days. For example, email sent on Tuesday at 21h00 or Wednesday at 9h00 will be answered by 17h00 Thursday, and email sent at 12h00 Friday will get a response by 17h00 on Monday.

Participation You will benefit most from the course if you come to class and actively participate. It will be significantly more challenging to pass this course if you do not come to class, as quizzes and the final exam will cover material from both the lectures and the textbook.

Cell phones Out of respect for the instructor and other students, cell phones should be on silent and should not be used during class.

Quality of Expression English and/or French: In keeping with departmental policy*, any mark awarded for course work includes a quality of language component. Up to 20% of the grade value of any piece of work can be taken off for linguistic errors. For example, a student could lose up to 8 points for linguistic errors on a piece of work worth 40 points. Points will be deducted for errors in textual cohesion, spelling, punctuation, register, morphology, syntax, etc. Please proofread your work before submission

Politique relative à la qualité de la langue au Département de linguistique – Extrait du procès-verbal de la 555e assemblée départementale En conformité avec la politique relative à la qualité de la langue, mise à jour le 8 juin 2022 par le département de linguistique, l'évaluation des travaux tiendra compte de la qualité de la langue. Les travaux écrits doivent respecter les règles relatives à l'orthographe, à la morphologie et à la syntaxe, de même que le registre de langue et la cohésion. L'écriture épicène ou inclusive ne sera pas pénalisée. Pour vérifier la qualité de la langue dans leurs travaux, les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à consulter les outils numériques tels que https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/851362955, https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1037857467,

https://uqam-ca.libguides.com/c.php?g=726088&p=5203259. De plus, le logiciel Antidote est accessible sur les postes informatiques de la bibliothèque.

Plagiarism UQAM has a zero-tolerance policy regarding acts of plagiarism, self-plagiarism, copying, cheating, fraud, the falsifying of documents, etc. To learn more about these policies and how to avoid these problems, please consult the following web site: http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/ and read the text below.

Vu l'ampleur et le nombre des infractions de nature académique tant dans notre institution que dans les autres universités, l'UQAM a modifié son Règlement no 18 sur les infractions de nature académique. Ce dernier s'articule autour d'une philosophie institutionnelle de « tolérance zéro » relative aux actes de plagiat, auto-plagiat, fraude, copiage, tricherie, falsification de document ou création de faux document, etc. Ainsi, toutes les étudiantes, étudiants se doivent de respecter les politiques et règlements de l'Université du Québec à Montréal. Afin de favoriser la meilleure connaissance de ce règlement, nous vous invitons à lire, dans les plus brefs délais, le Règlement no 18 sur les infractions de nature académique qui se trouve à ladresse suivante: http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiques-Documents/Documents/REGLEMENT_NO_18.pdf. Par ailleurs, le Service des bibliothèques a conçu

une page Web sur le plagiat à ladresse suivante : http://www.bibliotheque s.uqam.ca/recherche/plagiat/. Vous y trouverez de nombreuses informations pertinentes qui permettront d'éviter le plagiat.

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement. La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

Politique 16 Prévenir et combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

3.15 Sexisme Comportements, propos ou attitudes discriminatoires à l'encontre des femmes et des minorités de genre fondés sur des croyances stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Dans le cadre de la présente politique, l'hétérosexisme, soit les comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme.

Les cas suivants sont, notamment, du sexisme ou de l'hétérosexisme :

- une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle présumée;
- des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes;
- des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.;

 des propos désobligeants et suspicieux à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental pour s'occuper d'un nouveau-né. La présente définition de sexisme et son interdiction dans la présente politique n'ont pas pour effet d'interdire les règles, politiques, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes vivant de la discrimination, notamment du fait de leur sexe ou de leur genre.

3.18 Violences à caractère sexuel Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle; □ l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement, 514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM : 514 987-0348, calacs@uqam.ca, trevepourelles.org Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514 987-3185, Local DS-2110 Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

6 Calendrier du cours

Date	Topic		Evaluations		
9 Sept.	Introduction		Forum 1		
16 Sept.	1. Phonetics		Quiz 1		
23 Sept.	2. Phonology		Quiz 2		
30 Sept.		No class			
7 Oct.	3. Morphology		Forum 2		
14 Oct.		No class			
21 Oct.	4. Language acquisition		Quiz 3		
28 Oct.	5. Syntax		Quiz 4		
4 Nov.	6. Semantics & pragmatics	Quiz 5			
11 Nov.	7. Sociolinguistics		Forum 3		
18 Nov.	8. Psycholinguistics		Quiz 6		
25 Nov.	Review		Forum 4		
2 Dec.	Group work for final presentations				
9 Dec.	In-class presentations				
16 Dec.	Final exam				

Readings will be assigned each week on Moodle.